



CONVENTION D'AUTOCONSOMMATION SANS INJECTION

POUR UNE INSTALLATION \leq A 36 KVA

Coordonnées

Téléphone principal :

Courriel :

Données personnelles

Civilité :Nom :Prénom :

Adresse

Adresse :

Code postal :Ville :

CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION DE PRODUCTION

Puissance installée de production

--

 kVa

Puissance crête

--

 kWc

Surface totale des panneaux

--

 m2

STOCKAGE D'ENERGIE

Existence d'un stockage d'énergie Oui Non

PROTECTION DE DECOUPLAGE

Cette protection est :

- Intégrée aux onduleur
- Assurée par un relai externe conforme DIN-VDE
- Assurée par une protection de type B

ONDULEURS

Marque :

Modèle :

Nombre d'onduleur de ce type :

CONFORMITE DE L'INSTALLATION

- J'atteste avoir mis en place un **Appareil de production** :
 - **fabriqué, assemblé et essayé en usine et qui n'a pas nécessité la création de circuits fixes sur Site** (pose de conducteurset/ou de leurs protections) : il a par conséquent une puissance installée inférieure ou égale à 3 kVa et n'est pas associé à un dispositif de stockage d'énergie électrique. En accord avec l'article D342-19 du code de l'énergie, il ne nécessite pas d'attestation de conformité visée par le CONSUEL;
 - comportant un dispositif de découplage **conforme à la norme DIN VDE 0126-1-1:2013-08** ou 126-1-1/A1 (réglage du seuil de déclenchement haut à 51,5 Hz).
 - **raccordé sur un circuit électrique conforme** aux prescriptions de sécurité de la **NF C 15-100** en vigueur.

Nom Prénom :

Date et Signature :